

Financement d'actifs

Le financement d'actifs se situe dans la gamme des financements moyen et long terme. Il offre, aux PME et ETI, un accès à une source de financement alternative, en contrepartie de la cession ou de l'octroi d'une garantie sur un actif valorisable (équipement, stock, immobilier, brevet etc.). Ce mode de financement permet à l'entreprise de conserver la jouissance de ses actifs et offre au prêteur une sureté réelle en cas de défaut. Il permet également de financer des opérations de capex ou de croissance externe. Ce financement est complémentaire à la dette bancaire classique et aux financements obligataires (unitranche, senior, mezzanine etc.).

MISE EN OEUVRE

Montage juridique simple qui nécessite au préalable une analyse approfondie de l'actif (généralement réalisé par un expert indépendant). Quelle que ce soit la valeur de l'actif, la société devra également démontrer sa capacité de remboursement. Au terme du contrat, elle pourra se porter acquéreuse de l'actif à des conditions prédéfinies.



SCHEMA

